



Position de principe de la KFH

**Le troisième cycle de
Bologne dans les
hautes écoles spécia-
lisées suisses**

Position de principe de la KFH

Le troisième cycle de Bologne dans les hautes écoles spécialisées suisses

L'introduction du troisième cycle de Bologne spécifique aux hautes écoles spécialisées est un objectif à moyen terme de la KFH qui poursuit la stratégie d'un droit à la promotion différencié.

Les hautes écoles spécialisées orientées vers l'application - à un haut niveau scientifique

Les hautes écoles spécialisées font partie des institutions de formation et de recherche les plus importantes en Suisse. Le positionnement durable des hautes écoles spécialisées orientées vers l'application et la pratique, à un haut niveau scientifique, artistique et créatif, est une tâche centrale des dix prochaines années.

Une relève qualifiée - avec un profil de haute école spécialisée

Les hautes écoles spécialisées veulent renforcer et développer leur profil. La formation et la formation continue ainsi que la recherche et les services orientés vers l'application et la pratique et fondés sur une base scientifique contribuent, de manière substantielle, à la prospérité de l'économie et de la société ainsi qu'à la préservation des ressources naturelles. Ces standards de performances déjà atteints, de même que la compétitivité nationale et internationale, doivent être toutefois encore renforcés. Afin de se positionner durablement, il convient de veiller à disposer d'une relève qualifiée et profilée pour l'enseignement et la recherche ainsi qu'à renforcer et consolider cette dernière.

Un troisième cycle pour les hautes écoles spécialisées - droit à la promotion différencié

Une expérience pratique hors de la haute école, associée à une formation fondée dans un domaine de compétences propre et avec une méthodologie propre, conduisent à un profil clair et spécifique des hautes écoles spécialisées. L'ancrage d'une recherche de qualité et appliquée dans les hautes écoles spécialisées peut être renforcé par un troisième cycle et son incidence sur l'enseignement peut être accrue. Le troisième cycle permet en outre un encouragement plus fort du corps intermédiaire. C'est pourquoi la KFH se prononce en faveur du troisième cycle de Bologne pour ses diplômé(e)s les plus talentueux. Dans le cadre d'un droit à la promotion différencié, elle soutient la création de programmes de doctorat sur la base de coopérations avec des universités suisses et étrangères ainsi que le développement et l'implémentation d'offres spécifiques aux hautes écoles spécialisées. Ce sont avant tout les disciplines pour lesquelles il n'existe pas de programme de référence dans les universités et pour lesquelles il ne sera donc pas possible de coopérer avec les universités qui profiteront d'un troisième cycle spécifique aux hautes écoles spécialisées.